



Espaces naturels de la région Centre



Connaître  
Protéger  
Gérer  
Valoriser

# Rapport des activités 2008

du Conservatoire  
du Patrimoine Naturel  
de la Région Centre



Offrons à nos enfants un patrimoine naturel préservé



## Editorial

À l'occasion du Grenelle de l'environnement, nous sommes tout naturellement coulés dans les réflexions concernant la Trame verte et bleue : n'avions-nous pas, en effet, au cours des dernières années, évoqué la nécessaire prise en compte de « la nature ordinaire » entourant nos sites à forte valeur patrimoniale et l'établissement de corridors écologiques ? Nos territoires ont donc, tout naturellement, vocation à constituer une part locale de la trame verte.

Nous avons entretenu nos relations partenariales et présenté le Conservatoire aux nouveaux élus issus des élections municipales et cantonales de mars, en tenant compte du temps nécessaire aux nouveaux pour se former à leurs responsabilités. Notre collaboration avec les collectivités locales a connu de beaux moments, comme le montrera notre rapport d'activités, qu'il s'agisse de municipalités ou de conseils généraux. Nous avons continué à travailler avec le Conseil régional, notamment dans le cadre de l'Ecopôle dont la mise en place a été signée par les partenaires. En attendant la sortie de terre d'un bâtiment accueillant les associations de l'Ecopôle, un Ecopôle virtuel se construit : la contribution du Conservatoire est la rédaction de fiches d'information tout public sur les différents milieux naturels présents dans notre région, consultables par tous en ligne et la collaboration à la définition d'un Observatoire de l'environnement.

En 2008 le Conservatoire est resté, comme toujours, un membre actif de la Fédération des Conservatoires et d'autres réseaux de préservation de la nature, comme celui des Réserves, avec lequel nous avons, pour la première fois, mené notre action annuelle de Fréquence Grenouille.

Enfin, ce qui, cette année, peut être salué comme une consolidation notable de notre assise citoyenne, est le développement et l'activité de notre réseau de conservateurs de sites. Signataires d'une Charte qui en fait de véritables « yeux » du Conservatoire sur le terrain, dotés d'une carte leur déléguant l'autorité du Conservatoire quant à l'application du plan de gestion du site, leur engagement est remarquable et ils sont de plus en plus nombreux. Une liste de discussion leur est dédiée qui leur permet de communiquer entre eux et avec les autres membres du Conservatoire. Un grand merci à eux et à tous les adhérents et salariés qui oeuvrent à l'animation de ce réseau.

Nous sommes sans illusions : la protection de la nature n'échappera probablement pas aux effets de la crise, malgré la reconnaissance par tous de l'importance des enjeux. Ceci nous oblige à encore plus de prudence, à encore plus de transparence et de communication envers nos partenaires en ce qui concerne nos finances. Nous voulons d'ores et déjà les assurer de notre volonté de poursuivre, contre vents et marées, nos objectifs communs à leurs côtés.

Ninó Anne Dupieux,  
présidente

## Le Conservatoire en bref

**2 757 hectares - 87 sites**

### Le Conseil d'administration

- 21 membres élus;
- 16 membres de droit;
- 11 membres invités;
- 4 réunions annuelles du CA;
- 6 réunions du Bureau (composé de 13 membres issus du CA).

### 31 Conseillers scientifiques

- 3 réunions de consultation plan de gestion;
- 1 réunion plénière.

### 56 Conservateurs de sites

- Application de la charte des conservateurs;
- Diffusion d'un guide du conservateur bénévole;
- Lancement d'une liste de discussion pour les conservateurs et les administrateurs;
- 11 nominations et 5 démissions;
- 3 réunions départementales (Loiret, Eure-et-Loir, Cher/Indre).

### 200 adhérents

- Carte d'adhérent et appels à cotisation;
- 3 programmes d'animations;
- 1 bulletin de liaison.

### 23 salariés

- Réunions thématiques internes;
- Création du poste de responsable scientifique et technique;
- 1 pérennisation en CDI;
- 2 embauches en CDD;
- 1 démission.

## Les Conservatoires d'espaces naturels en 2008

- 30 Conservatoires d'espaces naturels, dont celui de l'île de la Réunion.
- Plus de 140 000 hectares et 2 250 sites protégés, dont 57% (1 281) sont dotés d'un plan ou d'une notice de gestion.
- 539 sites sont gérés avec des agriculteurs, 260 avec des entreprises d'insertion, 765 sont signalés pour l'accueil du public.
- 1 500 bénévoles actifs, 8 000 adhérents, 600 salariés.
- Les 1 555 animations proposées par les Conservatoires ont concerné 48 450 personnes.

Tous les chiffres : [http://www.enf-conservatoires.org/mediatheque/reseau\\_conservatoire/Plaqueette\\_TAB07\\_\\_\\_2008.pdf](http://www.enf-conservatoires.org/mediatheque/reseau_conservatoire/Plaqueette_TAB07___2008.pdf)



# 2009 : consolider et préparer l'avenir

P

## Concertation autour de la programmation annuelle

Pour la première fois depuis que le Conservatoire réalise une programmation annuelle, celle-ci n'a pas été présentée individuellement aux partenaires mais à l'occasion d'une réunion organisée au siège avec les financeurs régionaux (Diren Centre, DRDAF, SGAR, Conseil régional du Centre et Agence de l'eau Loire-Bretagne). Cette première rencontre a permis de présenter aux partenaires les actions du Conservatoire ainsi que les modalités de construction financière du programme opérationnel. L'ensemble des partenaires réunis a apprécié la démar-

che qui marque un pas supplémentaire dans la lisibilité régionale des actions. Dans un contexte d'hétérogénéité des règles établies par chacun, a été entérinée une volonté commune de rechercher la meilleure cohérence possible dans les plans de financement afin de faciliter autant le montage que l'instruction des dossiers. La prochaine étape serait d'associer les départements et d'assurer ainsi une construction parfaitement concertée.

## De nouveaux outils de gestion administrative et de suivi des décisions

La gestion administrative et financière du Conservatoire est réalisée dans un souci permanent de transparence et de rigueur dans les comptes-rendus, qu'ils soient techniques ou financiers, qui sont adressés à nos partenaires pour faire le bilan des conventions consenties et justifier de la bonne utilisation des fonds publics.

Afin de renforcer les démarches de coûts de journée et de suivi analytique du temps de travail, le Conservatoire a commandé l'adaptation d'un logiciel de gestion de projet « Logepro » développé par la Société Cilog pour le compte du réseau des Conservatoires d'espaces naturels de la Région Rhône-Alpes.

Ce logiciel va permettre de valider la programmation annuelle et d'en suivre la réalisation au jour le jour à la fois sur le plan du temps consacré aux actions que sur celui des factures d'investissement afférentes.

Vous voulez connaître l'historique d'un site, cela est désormais possible !

Le Conservatoire existe depuis 1990, ce qui fait bon nombre de réunions du Bureau, de Conseil d'administration, d'Assemblées générales et autant de décisions importantes prises sur la stratégie du Conservatoire, la vie des sites, la gestion du personnel... Le suivi de ces décisions, de même que la recherche de l'historique, se révèlent bien souvent longs et peu évidents. C'est pourquoi, un outil permettant d'assurer une recherche rapide des délibérations a été créé.

Le logiciel employé, grâce à des fonctions de filtre et de tri, permet de connaître, en quelques clics, toutes les décisions se rapportant à un site. L'outil est centralisé et mis à jour par Marilyne Launay et est consultable auprès du secrétariat.

## Notice sur les rapports d'activités 2008

Outre l'accompagnement des politiques environnementales, l'objectif prioritaire du Conservatoire reste la constitution d'un réseau de sites naturels protégés à l'échelle de la région. La majorité de ses actions est donc orientée en ce sens et se décline autour des quatre axes d'intervention que sont la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation.

Ce document est donc découpé en quatre parties. Non exhaustif, il délivre pour chaque axe des informations régionales illustrées d'exemples d'actions menées sur le terrain.

Vous pouvez télécharger le programme exhaustif :  
[http://cren.centre.orleans.free.fr/cpnrc\\_bilan\\_2008](http://cren.centre.orleans.free.fr/cpnrc_bilan_2008)

et la carte des sites protégés au 31 décembre 2008 :  
[http://cren.centre.orleans.free.fr/ Carte\\_cpnrc\\_2009](http://cren.centre.orleans.free.fr/ Carte_cpnrc_2009)



## Sommaire

Editorial	p. 2
2009 : consolider et préparer l'avenir	p. 3
Connaître	p. 4
Protéger	p. 7
Gérer	p. 11
Valoriser	p. 14
Le réseau des Conservateurs	p. 17
Bilan financier	p. 18
Renforcer les liens	p. 20
En savoir plus	p. 20
Les partenaires	p. 20

# Connaître

Le temps consacré à la connaissance par les chargés d'études scientifiques, Ophélie Brette, Rolland Paillat et Serge Gressette, rejoints par Adrien Chorein, a représenté 26% du temps de travail des salariés de la structure en 2008 un chiffre similaire à celui de 2007. Par contre les thématiques d'intervention ont été sensiblement différentes.

En effet, le nombre de plans de gestion réalisés a été inférieur avec seulement quatre sites concernés. Ces travaux scientifiques sur sites ont été complétés par une étude sur l'Azuré du serpolet sur le site des Chaumes du Verniller. La réalisation des documents d'objectifs de trois zones de protection spéciale (Directive européenne Oiseaux) s'est par ailleurs poursuivie.



Le président du Conseil scientifique, Pierre Boudier, en visite avec l'équipe, à La Ferté-Vidame

Le volume d'activité le plus important aura été consacré à des études plus transversales qui ont nécessité l'embauche de deux nouvelles salariées : Marie Baudoin et Perrine Blanc. Ces études s'inscrivent dans des partenariats avec les Conseils généraux. Il s'agit de :

- La réalisation de deux « Etat des lieux de la protection et de la gestion des espaces naturels remarquables » dans les départements du Cher et de l'Eure-et-Loir, qui seront finalisés en 2009.

- La réalisation de deux études pour la préservation et la valorisation de futurs périmètres espaces naturels sensibles du département d'Eure-et-Loir.



## Les études et suivis scientifiques

Les études et suivis scientifiques visent à mieux connaître les secteurs et les sites à préserver ainsi qu'à mesurer l'impact de la gestion mise en oeuvre.

### Un partenariat au service du Rhinolophe euryale

Sur la réserve naturelle régionale du Bois des Roches, le suivi du Rhinolophe euryale entrepris depuis 2005 a pris une dimension partenariale en cet été 2008 avec un objectif : tenter de prouver que cette chauve-souris menacée d'extinction se reproduit dans ce secteur de la vallée de la Creuse. Après trois soirées, parfois longues, d'écoute à l'aide de détecteurs à ultrasons sur plusieurs grottes en simultané, aucun indice probant n'a été mis à jour. Par contre, les observations accumulées nous laissent augurer une prometteuse année 2009.

Merci à Yohan, Thomas, Pierre B., Jean-Emmanuel, Emmanuel, Arthur & Jessica, Adrien, Denis & Pierre P. et à la collaboration du PNR Brenne, d'Indre Nature et du réseau Chiro Centre.



Bois des Roches, Pouligny-Saint-Pierre (PNR de la Brenne)

### Suivi des populations d'oiseaux

L'assec réalisé en 2007 à l'étang Ex-Chèvres à Migné fut bénéfique pour l'avifaune de cet espace naturel. En effet, pas moins de 82 couples de Guifettes moustacs ont niché en 2008, accompagnées de 3 familles de Grèbes à cou noir et de 2 couples de Canards chipeau. Espérons que 2009 soit du même acabit.



Étang Ex-Chèvres Migné (PNR de la Brenne)



## L'Azuré du serpolet sur les Chaumes du Verniller

*Maculinea arion* est un papillon protégé au cycle de vie particulier faisant intervenir deux hôtes dans le développement de sa chenille : une plante (*Origanum vulgare*) et une fourmi (*Myrmica sabuleti*). Ce papillon rare a été redécouvert en 2006 dans le département du Cher sur le site des Chaumes du Verniller.

L'étude menée en 2008 par le Conservatoire estime la population à plus d'une centaine d'individus. Elle met également en évidence, sur la zone où la densité d'Azuré du serpolet est la plus forte, d'importants risques de disparition des deux hôtes.

Des mesures de gestion ont été programmées sur les Chaumes du Verniller, à partir de 2009, dans le but de sauvegarder l'habitat de ce papillon et de reconnecter la population actuellement en danger avec d'autres zones favorables à son développement.



## Inventaire entomologique sur l'Eperon Murat

A l'occasion d'un inventaire, 140 espèces d'insectes ont été recensées sur ce site de pelouses sèches en 2008 par l'association Cercope. Parmi eux, de nombreux insectes rares, affectionnant les conditions d'aridité propres à l'éperon.

Citons par exemple la Decticelle côtière, sauterelle adepte des milieux sableux secs. La diversité en coléoptères saproxylophages témoigne quant à elle de la qualité des boisements de feuillus du site.



## Les études transversales et thématiques, outils d'aide à la décision

### Espaces naturels sensibles en Eure-et-Loir : vers deux nouveaux sites pilotes

Le Conservatoire accompagne le Conseil général d'Eure-et-Loir dans la définition de sa politique « Espaces naturels sensibles » (ENS).

En 2008, un diagnostic écologique a été réalisé sur deux sites pilotes : la vallée de l'Eure (depuis la commune de Saint-Georges-sur-Eure jusqu'à Chartres) et la commune de la Ferté-Vidame. Des actions de gestion, préservation et valorisation du patrimoine naturel sont proposées. Toutes ces informations ont été synthétisées dans deux études remises au Conseil général.

Le site de la Vallée de l'Eure apparaît comme un grand ensemble de prairies et ballastières (1 180 ha) agissant comme un corridor écologique dans un contexte beauceron à dominante agricole.

Le site de la Ferté-Vidame (95 ha) s'inscrit sur le territoire de l'ancien domaine du château de la Ferté-Vidame. Sa qualité écologique s'appuie sur la présence d'habitats patrimoniaux comme des boisements humides à sphaignes et plans d'eau oligotrophes.

Dans les années à venir, les actions proposées seront mises en oeuvre, selon les orientations validées par le Conseil général et les partenariats suscités localement autour de la protection de ces espaces naturels remarquables.





## Les plans de gestion

*Les plans de gestion sont rédigés par les chargés d'études scientifiques et validés par le Conseil scientifique puis le Conseil d'administration. Ils planifient sur six ans les actions à mettre en oeuvre en vue de la préservation des sites naturels.*

### Un plan de gestion pour le site de Benne

Le site naturel de Benne accueille des milieux naturels typiques de la Loire moyenne, dont un ensemble de pelouses sèches sur sable et de prairies mésophiles qui abritent quelques raretés dont l'Orchis pyramidal et le Carex de Loire, protégés en région Centre.

Le plan de gestion validé en 2008 et élaboré pour la période 2008-2013 prévoit la pérennisation du pastoralisme par un troupeau de brebis solognotes, afin de maintenir la diversité des pelouses. En complément, des travaux de débroussaillage et un griffage expérimental de pelouse seront engagés en 2009. La restauration d'un plan d'eau fortement dégradé est aussi prévu, ainsi que l'information des usagers et une meilleure gestion de la fréquentation.

Le secteur a vu l'installation de la centrale nucléaire dans les années 1980, la construction du réseau électrique, de la route départementale, du domaine horticole des Noues et l'évolution des loisirs de nature. Mais le dialogue qui est au cœur des actions menées conjointement avec les conservateurs bénévoles permet d'impliquer de plus en plus d'acteurs dans la gestion du site, dont EDF, avec qui une convention de mécénat est à l'étude. Une visite de terrain aura lieu en juin 2009 pour présenter les premiers résultats de gestion et recueillir l'avis des usagers et acteurs locaux.



Benne  
Dampierre-en-Burly



### Renouvellement du plan de gestion de l'Étang de Beaumont : des cortèges floristiques remarquables !

2008 est l'année du renouvellement du plan de gestion de Beaumont. Les prospections estivales vouées à la mise à jour de la cartographie des habitats et de l'inventaire de la flore ont permis d'identifier de multiples stations de plantes rares, spécifiques des étangs acides oligotrophes. Ainsi les stations connues de plantes patrimoniales, à l'instar du Flûteau nageant et de la Pilulaire, protégées au niveau national, ou encore de la Sagittaire, rare en région Centre, ont été recensées et cartographiées. D'autres espèces comme l'Hottonie des marais, protégée en région Centre, ont été observées pour la première fois cet été, au niveau de zones qui avaient été décapées dans le cadre de la mise en oeuvre du précédent plan de gestion.

Les nouveaux objectifs de gestion, qui seront rédigés en 2009, devront donc prendre en compte la préservation de ces cortèges floristiques remarquables, sans oublier les enjeux de conservation de l'avifaune. L'Étang de Beaumont représente en effet un site de première importance en Sologne pour l'accueil des populations d'oiseaux notamment en période de reproduction.



Étang de Beaumont  
Neung-sur-Beuvron, Montrieux-en-Sologne



# Protéger

2 757 hectares  
87 sites

Tout le détail sur :  
[http://cahiersnaturalistes.free.fr/cpnrc/esp\\_nat.htm](http://cahiersnaturalistes.free.fr/cpnrc/esp_nat.htm)



## De nouvelles surfaces protégées

*Avec l'absence sur l'année de Renaud Doitrand, responsable du développement territorial de l'antenne de Vierzon, et la concentration sur Natura 2000 du travail de François Hergott, pour l'antenne de Château-neuf-sur-Loire, et de Christelle Revel, pour l'antenne de Tours, les prospectives foncières en vue de consolider les sites existant ou de protéger de nouveaux sites ont été relativement réduites.*

*Les acquisitions ont concerné 2 sites et représentent 10,7 hectares alors que la maîtrise d'usage s'est concrétisée sur 8 sites pour 339 hectares. Il est à noter que sur cette surface, 286 hectares concernent le renouvellement et l'extension d'autorisations d'occupation temporaire du domaine public fluvial.*

### Un nouveau site : le Marais de Mignerette

Situé dans le Gâtinais, le Marais de Mignerette est une zone tourbeuse humide relictuelle classée Natura 2000. Ce marais d'une surface de 33 hectares, entouré de cultures céréalières, appartient à la commune de Mignerette.

Souhaitant préserver ce marais mais n'en ayant ni les compétences ni les moyens financiers, la commune a fait appel au Conservatoire. C'est ainsi qu'un bail emphytéotique de 18 ans a été signé le 6 février 2008, scellant ainsi ce nouveau partenariat. Un plan de gestion doit être réalisé en 2009 afin de définir les opérations de gestion à mener sur le site en se basant sur le document d'objectifs réalisé en 2006.



Marais de Mignerette  
Mignerette



Val de Langeais



### Extension sur le Val de Langeais

Après trois ans d'échanges, une convention a été signée en 2008 avec la Direction départementale de l'équipement d'Indre-et-Loire pour la gestion du domaine public fluvial appartenant à l'ensemble des propriétés du Conservatoire au sein du Val de Langeais. Elle permet ainsi de gérer ces espaces en complément des actions de sécurisation publique menées par la DDE et d'assurer une meilleure cohérence des actions de préservation.



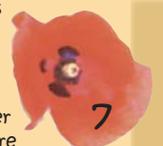
## Accompagner les politiques environnementales

*Que ce soit le Conseil régional, par ses politiques liées aux pays ou aux réserves naturelles régionales, ou les départements, qui définissent leur politique ENS, les collectivités territoriales sont des partenaires de plus en plus importants du Conservatoire. A Chartres, Benoît Allard, chargé de mission Eure-et-Loir, met en place des actions qui contribuent de manière significative à l'atteinte d'objectifs communs au Conseil général d'Eure-et-Loir et au Conservatoire.*



### Accompagner les pays pour la prise en compte de la biodiversité dans leurs projets de charte.

Le Conservatoire réalise, en partenariat avec le Conseil régional, des documents synthétiques à destination des pays qui renouvellent leur charte de développement. Ceci s'inscrit dans la volonté du Conseil régional de voir la biodiversité intégrée comme l'une des sept priorités des projets de territoire. Le travail consiste à mettre en exergue les enjeux, proposer des pistes d'actions et expliquer les notions de biodiversité et de corridors écologiques. 11 pays ont été concernés en 2008.





Une des nombreuses mares communales euréliennes, à Chatenay

## Mares d'Eure-et-Loir : vers les premiers travaux...

La mise en œuvre du plan d'action se poursuit avec toutes les structures intervenant sur ces milieux humides. L'Eure-et-Loir est riche de plus de 650 mares communales. Les communes ayant un projet d'aménagement ont été rencontrées. Sur la base de ce travail préalable mené sur 2008, les premières réalisations sont prévues pour 2009.



Pré Pinard dans le bocage de Noirlac - Bruère-Allichamps

## Vers un schéma départemental des espaces naturels sensibles : un partenariat entre le Conseil général du Cher et le Conservatoire

La mise en place de la politique « Espaces naturels sensibles » dans le département du Cher justifie la réalisation d'un état des lieux de la préservation et de la gestion du patrimoine naturel. Cette étude, engagée par le Conservatoire, a permis d'identifier un certain nombre de sites d'importance écologique ou menacés à plus ou moins long terme. Les informations qui en découlent renseignent une base de données et des cartographies qui permettront de mieux appréhender les enjeux naturels et de planifier des actions de conservation sur le long terme.

La volonté d'élaborer un réseau d'espaces naturels sensibles, cohérent avec la politique départementale, amène le Conservatoire à procéder à une hiérarchisation de l'ensemble des sites. Cette démarche se poursuivra en 2009 et fera l'objet de validations par le Conseil scientifique et le comité de pilotage du projet lors du prochain forum des « Espaces naturels sensibles ».

## L'apport de la géomatique sur les états des lieux des espaces naturels remarquables dans le Cher et l'Eure-et-Loir

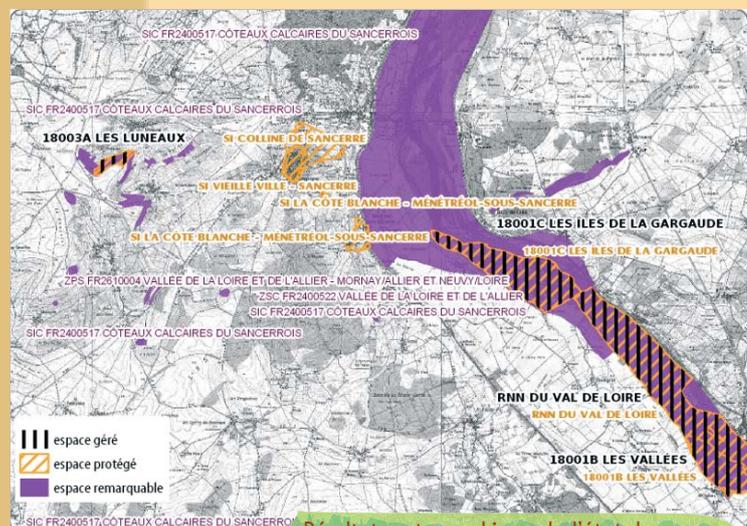
Inventorier et caractériser la diversité des espaces naturels de deux départements, sans être exhaustif mais pertinent, en amont d'une démarche de hiérarchisation d'interventions, tels sont les objectifs des bases de données Espaces naturels sensibles. S'appuyant sur le travail de collègues du Conservatoire Rhône-Alpes, nous avons adapté une base Access à nos besoins. Le croisement des données SIG\*, du résultat des enquêtes menées auprès des partenaires locaux, couplé aux couches géographiques de référence gérées par la DIREN Centre (APB, Znieff, N2000, RNN, RNR, sites inscrits...) a permis de classer les espaces en trois niveaux : remarquable, protégé et géré.

Pour chaque site, la base comprend les informations disponibles en termes de milieux naturels et d'espèces présentes, en termes de type de protection ou de gestion avec les organismes concernés. Le SIG permettra ensuite de réaliser des cartographies thématiques, des calculs de surfaces ou des recouvrements géographiques de mise en évidence d'espaces sensibles.

\*SIG : système d'informations géographiques



En cours de saisie	Nom du site	remarquable	protégé	géré
<input checked="" type="checkbox"/>	SI Vieux village - Yveudun	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	SI Villeneuve-sur-Cher	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	SIC FR2400517 Coteaux calcaires du Sancerrois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	SIC FR2400517 Coteaux calcaires du Sancerrois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	SIC FR2400518 Massifs forestiers et rivières du Pays-Fort	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	SIC FR2400518 Massifs forestiers et rivières du Pays-Fort	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	SIC FR2400521 Basses vallées de l'Amion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	SIC FR2400521 Basses vallées de l'Amion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	SIC FR2400521 Basses vallées de l'Amion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	SIC FR2400521 Basses vallées de l'Amion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	SIC FR2400521 Basses vallées de l'Amion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	SIC FR2400521 Basses vallées de l'Amion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	SIC FR2400521 Basses vallées de l'Amion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Résultat cartographique de l'état des lieux sur le secteur de Sancerre (Cher)





## La Réserve Naturelle du Val de Loire

Depuis 1997 la gestion de la réserve naturelle a été confiée aux Conservatoires d'Espaces Naturels des régions Bourgogne et Centre. Ce dernier est plus particulièrement responsable de l'accueil et de la communication sur le site. Ces missions sont assurées sur place par Catherine Neyer.



En 2008 l'équipe de la Réserve Naturelle du Val de Loire a proposé une nouvelle formule de sensibilisation : le maraudage. Il s'agit de partir à la rencontre du public sur le site, de capter son attention et, à partir de ses intérêts, de lui faire connaître et comprendre les enjeux de la réserve naturelle et les actions menées par les gestionnaires. En touchant un public qui n'aurait peut-être pas participé à une animation traditionnelle, ces animations sont complémentaires des visites guidées thématiques proposées dans le programme d'animation. Environ 130 personnes ont été contactées, favorisant des échanges de points de vue avec la population locale qui représente la part la plus importante des usagers du site.

Les pages internet de la réserve naturelle ont été enrichies et sont à découvrir sur le site de Réserves Naturelles de France : <http://www.reserves-naturelles.org>

La rédaction du 2<sup>e</sup> plan de gestion a également occupé une bonne partie de cette année. Pour son élaboration, le choix a été fait d'associer davantage les conseils municipaux en organisant des réunions d'information dans chaque commune.



## Une contribution à l'animation Natura 2000

Le Conservatoire a, pour la 6<sup>e</sup> année consécutive, fortement contribué à la mise en œuvre de Natura 2000 aux côtés de la Dren Centre. Sur la Loire, depuis l'amont où Jean-Baptiste Colombo réalise une animation à temps plein sur les quatre sites interrégionaux Cher-Nièvre, jusqu'à l'aval, en Touraine, le Conservatoire anime la majorité des documents d'objectifs ligériens en région.



Les Puys du Chinonais (37) et la vallée du Cher et coteaux, forêt de Grosbois (41) sont les deux autres sites dont le Conservatoire réalise l'animation. Le portage de quatre mesures agro-environnementales territorialisées, en partenariat avec les chambres d'agriculture concernées, est intégré dans Natura 2000.

### Animation Natura 2000

En 2008 le Conservatoire a été chargé par la Dren d'animer les documents d'objectifs du site Natura 2000 de la Loire dans le Loiret (zone spéciale de conservation (ZSC) et zone de protection spéciale (ZPS)).



### Des mesures agro-environnementales pour la Loire

12 % de la surface des sites Natura 2000 (ZSC et ZPS) de la Loire dans le Loiret sont concernés par des parcelles agricoles. Dans le cadre de l'animation Natura 2000, le Conservatoire a déposé, fin 2007, un projet de mesures agro-environnementales territorialisées (MAET) sur le périmètre du site concerné. Cette mesure a pour objectif de préserver prioritairement les milieux herbacés (prairies, pelouses..) en voie de régression sur l'ensemble du val de Loire.

Cette mission, dans la continuité de l'animation menée en 2007, a consisté à rédiger deux projets de charte Natura 2000 qui permettent à tout propriétaire situé sur un site Natura 2000 d'adhérer volontairement à la préservation durable des milieux naturels. Parallèlement le Conservatoire a adapté les cahiers des charges des contrats Natura 2000 aux nouvelles dispositions d'une circulaire gouvernementale. Dix huit actions concernent les milieux forestiers, ouverts et souterrains.

La mise en œuvre de la MAET, en 2008, a été réalisée en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Loiret. Le Conservatoire porte le projet et réalise les diagnostics écologiques des parcelles sur lesquelles souhaitent s'engager les agriculteurs. La Chambre d'agriculture démarque et accompagne les agriculteurs pour monter les dossiers techniques.

Les missions du Conservatoire ont consisté en outre à accompagner la DDE « service Loire » dans la prise en compte de Natura 2000 sur le domaine public fluvial. Des échanges ont également eu lieu avec le Conseil général du Loiret qui a décidé d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'animation à partir de 2009.



Ce projet contenait sept actions à proposer aux exploitants comme par exemple la réduction de fertilisation et le retard de fauche ou de pâturage, la gestion des prairies maigres de fauche, la création de bandes refuges...

Sept diagnostics ont été réalisés en 2008 qui permettront aux exploitants des parcelles concernées de signer des contrats dès 2009.

## Résultats de l'animation le long de l'axe Loire/Allier

En 2008, l'accent a été particulièrement mis sur la recherche de candidats contractants potentiels. Cinq sites feront l'objet d'un contrat Natura 2000 d'ici la fin du mois de février 2009 faute d'avoir pu les finaliser avant la fin de l'année 2008. La priorité dans un premier temps a volontairement été placée sur les milieux ouverts pionniers remarquables du site.

Des contrats agricoles ont également été signés en 2008, couvrant près de 150 hectares de prairies et pelouses en bord de Loire et d'Allier. D'autres contrats sont envisagés (notamment pour le CREN Centre) dans le courant de l'année 2009.



Pelouse embroussaillée Cuffy (Nièvre)

Synthèse des résultats du travail d'animation mené en 2008



Dpt	Nom du site	Surface	Habitat(s) concerné(s)	Contractant
58	ENS du Bec d'Allier	87 ha	Pelouses à Corynéphore Prairies à Fromental	CG 58
58	Les Brocs	40 ha	Pelouses à fétuque	Association de chasse de la Celle-sur-Loire
58	Les Chamons	17 ha	Pelouses à Corynéphore	SOBA Nature Nièvre
58	Le Champ de tir	32 ha	Pelouses à Corynéphore Pelouses à Fétuque	Commune de Challuy
18	Le Guétin	37 ha	Pelouses à Corynéphore Pelouses à Fétuque	Commune de Cuffy



Puy du Chinonais  
Chinon, Beaumont-en-Véron



## 5 ans d'animation sur les Puy du Chinonais !

Le site des Puy du Chinonais a été le premier du Conservatoire à intégrer la démarche Natura 2000. En 2008, son document d'objectifs est arrivé en fin de validité. Dans le cadre de son renouvellement, le Conservatoire a donc fait évoluer l'ensemble des actions en les adaptant à la nouvelle réglementation. A cette occasion, de nouvelles actions ont été proposées. Enfin, une charte a été rédigée pour notifier aux signataires les bonnes pratiques à adopter pour préserver les habitats remarquables. Le comité de pilotage du site a validé l'ensemble des propositions en décembre 2008.

## La géomatique, à l'appui de l'ensemble des actions du Conservatoire

En 2008, de nombreuses actions et études se sont appuyées sur l'expertise géomatique, poste assuré par Ludovic Lestrat, basé à Tours :

- le renouvellement du contrat de restauration entretien pour l'Agence de l'eau Loire-Bretagne;
- la poursuite des études de la mission Eure-et-Loir (plan d'actions mares, étude du canton de Cloyes-sur-le-Loir);
- les deux études sur les espaces naturels remarquables des départements de l'Eure-et-Loir et du Cher (cf. page 8);
- un ensemble de cartographies d'analyse de l'espace, ainsi qu'une commande spécifique pour des posters de présentation à l'échelle régionale, dans le cadre du travail mené pour les Pays, avec le Conseil régional;
- la connaissance des personnes géographiquement concernées (cadastre numérique) dans le cadre des animations Natura 2000;
- les études d'extension du pastoralisme, afin de coupler connaissance des milieux, contraintes d'usage et foncier et de proposer les meilleures zones de contractualisation;
- la réalisation de documents d'objectifs qui s'accompagne d'inventaires cartographiés des milieux et des espèces;
  - l'animation foncière : le SIG apporte une meilleure connaissance du foncier et des possibilités d'acquisitions.



# Gérer

La gestion des sites reste un des éléments essentiels de la préservation durable des habitats et des espèces présentes dans le réseau d'espaces naturels préservés. Les trois chargés de gestion écologique, Antoine Giffaut, Karine Giffaut et David Greyo, ont accompagné 74 opérations de gestion sur 47 sites naturels. Ces opérations résultent de la mise en œuvre du programme d'actions 2007 mené en 2008 à cause d'un retard dans l'obtention des financements. Treize entreprises d'insertion ont été mobilisées sur 47 opérations soit 63% des interventions.

Des relais importants de financement des opérations ont été développés via les contrats Natura 2000. Au 31 décembre, le Conservatoire avait signé neuf contrats. Ces derniers doivent permettre de garantir la mise en œuvre sur cinq ans d'opérations spécifiques à 12 sites préservés inscrits dans des périmètres reconnus d'intérêt européen.

L'agriculture, et son maintien sur certains sites, restent au cœur des préoccupations de gestion. 41 agriculteurs exploitent 829 hectares soit 33% des surfaces protégées. Un plan d'action visant à développer le pâturage comme mode d'entretien du lit de la Loire dans le Loiret a été abouti et présenté aux partenaires pour une mise en œuvre en 2009. Dans l'attente de ce plan, trois sites ont été pâturés par des éleveurs dans le département.

En complément des opérations techniques ou du relationnel agricole, la surveillance des sites et les liens avec les acteurs et usagers restent une activité importante qui se doit d'être renforcée pour pallier les éventuels problèmes susceptibles de se poser localement.



## La gestion agricole des espaces naturels

### Partenariats agricoles pour la sauvegarde des Prairies du Fouzon

La protection des prairies ne peut se faire sans gestion agricole. C'est pourquoi le Conservatoire a travaillé en 2008 avec 12 exploitants, en majorité des éleveurs, sur les seules Prairies du Fouzon. Des adaptations des pratiques de fauche et de pâturage ont été définies afin de permettre une exploitation rentable des prairies et d'optimiser la préservation des espèces rares, mais aussi de la faune commune, comme le petit gibier. Il est par exemple demandé de faucher depuis le centre des parcelles vers les bordures et de laisser une bande d'herbe sur les côtés. Cette méthode permet de sauver bon nombre de jeunes oiseaux et de préserver une grande partie des insectes sources de nourriture. Dans le cadre de Natura 2000, les éleveurs peuvent percevoir une subvention qui dédommage ces adaptations.

Ainsi, si vous voyez un agriculteur faucher sa parcelle par son milieu, dites-vous qu'il cherche à préserver la nature ! N'hésitez pas à aller vous promener le long des bandes non fauchées, vous constaterez vite qu'elles grouillent de vie et offrent un refuge bien apprécié.



Prairies du Fouzon - Couffy, Châtillon-sur-Cher, Seigy...



Réouverture des Communaux Rosnay (PNR de la Brenne)

### Une nouvelle gestion agricole sur les Communaux

Les Communaux, propriété de la commune de Rosnay, présentent un intérêt majeur pour la biodiversité en Brenne. Jusqu'en 2007, le Conservatoire avait lié un partenariat avec la Fondation « La Carrière » de Rosnay pour le pâturage pour maintenir le milieu ouvert. Ce partenariat a pris fin, laissant le site sans gestion agricole.

Début 2008, le site présentait un état d'évolution préoccupant. C'est pourquoi le Conservatoire et la Mairie de Rosnay ont proposé à un jeune agriculteur de prendre la relève. Cependant l'état avancé de fermeture du milieu et les contraintes économiques de l'éleveur ont nécessité la mise en place d'un pâturage de printemps en 2008, à titre expérimental. Afin d'optimiser l'action du troupeau, il a débuté dès la fin des travaux de broyage des ronciers. Le bilan 2008 est encourageant. Pour avoir un résultat probant sur les ronciers, le pâturage de printemps devra néanmoins se faire encore 2 ou 3 ans, de façon raisonnée avec l'éleveur et dans le respect des contraintes écologiques du plan de gestion.



## La gestion technique des sites



Enlèvement des poulains  
Prairies des Chènevères, Déols



### Gestion du troupeau de chevaux

2008 marque la quinzième année de pâturage sur le site de l'Ecoparc des Chènevères. Cette année, comme les autres, a connu son lot de naissances puisque deux poulains ont vu le jour sur le site, jusqu'à leur déplacement sur d'autres pâtures, nécessité par les limites fixées au nombre d'animaux présents. L'un des poulains est parti pour aller entretenir les prairies d'un particulier.

L'utilisation de chevaux très adaptés au pâturage extensif et qui supportent une vie en extérieur toute l'année reste encore quelque peu incomprise de certains riverains. L'utilisation d'un tel troupeau a donc nécessité, outre son suivi courant, de communiquer sur ce mode

d'entretien particulier auprès des visiteurs tout en les impliquant grâce à des affiches les invitant à informer le Conservatoire de toute anomalie constatée sur le site. L'importance d'une présence régulière et accrue du Conservatoire sur le site s'est accentuée cette année avec la mort d'Ushuaïa qui a attristé beaucoup d'habitues de l'Ecoparc.

### Restauration de la Mare des Bruères

Depuis quatre ans le Conservatoire intervient périodiquement sur ce site dans le but de lui redonner un faciès plus adapté à la biodiversité. Les actions, étalées en trois phases, ont constitué en un abattage des arbres se trouvant sur les berges de la mare. Ces arbres, la plupart morts et effondrés, participaient à son comblement et à son assombrissement avec des effets négatifs sur la faune. Le chantier a été réalisé par l'association d'insertion de Saint-Doulchard, « Le Relais ». Aujourd'hui, la mare présente un aspect beaucoup plus ouvert et les travaux permettent de mieux se rendre compte de sa véritable étendue et de sa valeur patrimoniale. L'opération a permis également d'intervenir sur la lièze débordant légèrement sur la haie du voisin, riverain du site.



Mare des Bruères  
Jussy-le-Chaudrier



## Des chantiers de bénévoles : entre gestion et intégration locale

### Deux chantiers sur le site de Benne

Le site de Benne (commune de Dampierre-en-Burly, Loiret) a bénéficié de deux chantiers nature bénévoles, le 15 mars et le 22 novembre 2008, permettant au grand public de contribuer directement à la gestion de cet espace naturel.

Bénéficiant de la forte implication des acteurs locaux sur ce secteur, l'organisation des chantiers a permis de regrouper pour chaque date une quarantaine de personnes (GIC Loire, commune, adhérents du Conservatoire et autres bénévoles).

Après avoir redonné un peu de son charme à la Loire en enlevant 10 m<sup>3</sup> de déchets durant le chantier de mars, les bénévoles ont participé à la réouverture des grèves (2000 m<sup>2</sup> au total) et l'arrachage des renouées du Japon (environ 100 m<sup>2</sup>) en novembre, et même plus ! puisqu'une partie du cours d'eau adjacent a été restaurée. Partie intégrante de l'opération nationale « Chantiers d'automne » organisée par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, ce deuxième chantier a rassemblé encore plus de monde, d'horizons plus divers, autour de Mme Dupieux, présidente du Conservatoire, et M. Lépine, secrétaire général de la Fédération.

En 2008, dix chantiers ont été proposés au public et aux partenaires autour des sites. Sept ont été organisés dans le cadre de l'opération nationale Chantiers d'automne. Au total, ce sont 192 personnes qui sont venues prêter main-forte aux équipes bénévoles et salariées du Conservatoire en faveur des espaces naturels.



Chantier sur Benne  
Dampierre-en-Burly





## Contrats Natura 2000 et gestion des sites

Fin 2008, le Conservatoire bénéficiait de cinq contrats Natura 2000 sur cinq sites et avait déposé auprès du service instructeur (la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt) cinq autres contrats sur sept de ses sites ligériens dans le Loiret et l'Indre-et-Loire.

### Dans le Loiret



Signés en fin d'année 2008 pour une durée de cinq ans, les contrats Natura 2000 représentent sur le Loiret un engagement financier de 208 000 €, pour trois types d'opérations :

- L'entretien mécanique des milieux herbacés pour une surface de 11,2 hectares située sur le domaine public fluvial (DPF).
- La restauration de milieux envahis par les buissons ou les robiniers faux acacias afin de créer des zones de pâturage pour une surface totale de 20 hectares. 55% des zones à restaurer sont situées sur le DPF.
- La création de stades de végétation pionnière (sol nu) favorables aux groupements végétaux d'intérêt européen par hersage et griffage sur une surface totale de 2,2 hectares.

### En Indre-et-Loire



Au total, 60 hectares de milieux ouverts sont concernés en Indre-et-Loire pour des interventions de 2008 à 2012, le tout pour un montant global de 165 000 €.



Fauche sur le Val de Montlouis

Les contrats portent sur les sites du Val de Montlouis pour la mise en œuvre d'une fauche avec exportation de la matière sur les prairies naturelles, du Val de Langeais pour le broyage de friches herbacées et de fruticées et des Hauts de Bertignolles, également pour une action de fauche avec exportation.



Chaumes du Patouillet Lunery



### Et pour les pelouses calcicoles du Cher

Le Conservatoire a signé en 2007 un contrat Natura 2000 pour l'entretien des pelouses calcicoles du Cher, concernant les sites du Patouillet, des Chaumes du Verniller et des Hauts de Lapan. Le contrat va permettre de financer quatre ans d'intervention sur les pelouses.

Cette année a eu lieu la première tranche des travaux d'entretien sur les deux premiers de ces sites. Les travaux, réalisés par l'association d'insertion « Le Relais », ont consisté en une fauche de pelouse avec un ramassage et une évacuation des résidus en centre de compostage. Sur les deux sites, les interventions ont eu lieu à l'aide d'un micro-tracteur, léger et respectueux du sol, et des débroussailluses manuelles. Couvrant quatre hectares, pour un montant de 9 935 €, ces opérations ont été programmées à une période limitant l'impact sur la flore et les sols.

## L'intégration dans le contexte local, une priorité

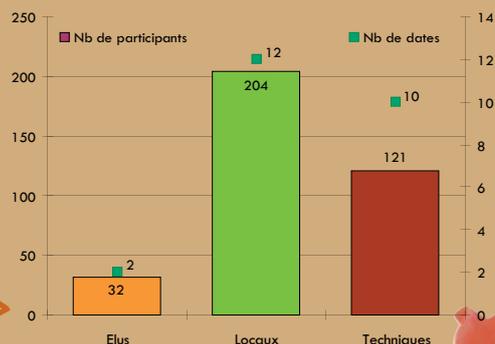
L'intégration locale est un des enjeux majeurs de la préservation des sites. Elle consiste à favoriser l'appropriation des espaces protégés par les élus communaux, riverains, usagers et partenaires locaux. Pour ce faire de nombreuses actions sont menées chaque année en plus de contacts aussi réguliers que possible avec les communes. Ce dernier point est rendu difficile au regard du nombre de sites préservés en région.

Afin d'évaluer le relationnel local et de prioriser les interventions, un questionnaire a été rempli fin 2008.

Parallèlement, les concertations se sont renforcées dans le cadre de la réalisation des plans de gestion et des études d'interprétation, avec le soutien des conservateurs bénévoles.

Des réunions publiques et chantiers de bénévoles ont été organisés et ont réuni bien souvent des acteurs locaux et des personnes riveraines sensibles au devenir des sites.

Participation aux réunions publiques de présentation des diagnostics et orientations des plans de gestion et réunions avec les élus et partenaires locaux.



# Valoriser



## Des animations sur les sites

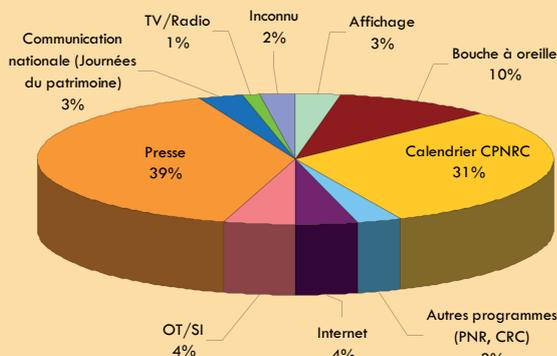
3 349 personnes (dont 192 élus, 332 scientifiques et techniciens) ont participé à plus de 150 actions, dont 92 visites accompagnées et 10 chantiers, sur les sites, et 24 réunions publiques.

Les balades sur site ont été menées par les animateurs Manuella Vérité, Sandra Gonzaga et Pascal Cotty, ainsi que par sept conservateurs de sites.

• 2 196 personnes ont pu bénéficier du réseau de sites « Conservatoire » lors d'animations proposées par des structures partenaires d'éducation à l'environnement ou du tourisme.

Type d'animations	Nombre d'actions proposées	Nombre de participants
Expositions	2	165
Conférences/projections	5	148
Salons/forums	12	460
Réunions publiques	24	357
Chantiers de bénévoles	10	192
Balades nature (sur sites)	92	1757
Total	145	3349

## Sources d'information à l'origine de la participation aux animations



## Des événements d'ampleur

**Journées Européennes du Patrimoine** : un cadre propice à la sensibilisation d'un autre public, avec 80 personnes sur 3 sites.

**Fête de la nature** : 5 balades pour 97 personnes.

**Fréquence Grenouille** : 22 actions pour 267 participants, dont 8 balades proposées par des partenaires pour 61 personnes, et les 9<sup>e</sup> rencontres batrachologiques (45 personnes).

**Soirée Loire nature** : 299 personnes concernées sur 8 actions menées avec de nombreux partenaires.

L'évaluation qualitative des balades s'est poursuivie avec un questionnaire distribué aux participants.

## Les nouveaux élus visitent les pelouses de Bléré

A l'initiative de Mme Barou, adjointe au maire de Bléré, le Conservatoire a proposé aux nouveaux élus de la commune de découvrir les richesses du site. Par une matinée ensoleillée et après un café de bienvenue, le groupe s'est lancé dans une balade de quelques kilomètres. Les élus et leurs familles ont pu admirer différentes espèces d'orchidées dont le site regorge, ainsi que de nombreuses autres plantes et insectes. Cette rencontre fut également l'occasion de discuter des actions de gestion mises en place pour préserver ce patrimoine naturel et aussi de présenter le projet de création d'un sentier de découverte prévu courant 2009.



Les élus sur les Pelouses de Bléré

## Une animation pas ordinaire

La soirée organisée dans le cadre de la nuit européenne de la chauve-souris dans les Caves de Palluau a encore suscité l'engouement du public. Cette année, cette sortie animée en duo par l'animatrice et le chargé d'études scientifiques a réuni 38 personnes qui ont pu découvrir à l'aide d'un diaporama le monde fascinant des chauves-souris et les particularités de ces animaux. La seconde partie de la soirée a permis aux participants de pénétrer au cœur des Caves. Equipé de casques de spéléologie, et dûment comptabilisé, le public s'est vu expliquer l'histoire des lieux, les habitudes des chauves-souris ainsi que les modalités de leur comptage hivernal. Enfin, la soirée s'est terminée par une écoute à l'aide d'un détecteur à ultra sons, un peu perturbée par les sauterelles présentes aux alentours des caves qui parasitaient les sons perçus.



Visites des Caves Palluau-sur-Indre



## Les relations avec les médias

Plus de 281 articles et annonces ont été diffusés par les médias : 61% dans la presse quotidienne ou hebdomadaire régionale, 7,5% via la radio et les fréquences France Bleu, 11% dans les publications des collectivités ou d'associations partenaires, avec à nouveau une augmentation importante des articles dans les bulletins municipaux, 3,6% dans des guides touristiques ou des programmes culturels... 38% des articles et annonces ont eu pour sujet les balades nature, 10% la présentation d'un site donné, 8,9% les chantiers d'automne...

Page consacrée au Conservatoire dans le bulletin municipal de Saint-Georges-sur-Cher (Loir-et-Cher)

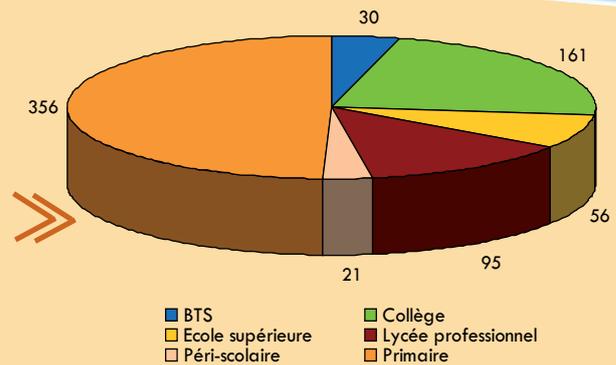


## L'éducation à l'environnement

252 jeunes ont été sensibilisés au cours de projets scolaires répartis sur 28 séances, en salle et sur le terrain.

14 autres séances ponctuelles ont permis d'élargir la sensibilisation à l'enseignement supérieur et ont concerné 467 jeunes.

Le Conservatoire a entamé un travail de formalisation de ses méthodes pédagogiques et de définition de son projet éducatif. Il a également contribué à la préparation des assises régionales de l'éducation à l'environnement en région Centre, organisées par le Graine Centre.



Les enfants sur l'Étang de Beaumont Neung-sur-Beuvron, Montrieux-en-Sologne

## Des enfants fiers de présenter leur patrimoine naturel

L'événement de l'année le plus marquant fut sans nul doute le projet pédagogique mené dans le cadre de « Fréquence Grenouille » avec les 19 élèves de la classe de CE1-CE2 de l'école primaire de La Marolle-en-Sologne. Après 4 séances d'animation dont deux autour de l'Étang de Beaumont, les enfants ont proposé à leur famille, à leurs camarades d'école, aux élus et au grand public, de les retrouver sur le site, le samedi 24 mai, à l'occasion de la Fête de la nature. Face à une centaine de personnes, les petits guides ont tour à tour fait découvrir ce qu'ils avaient appris sur les oiseaux, les petites bêtes de la mare et sur la gestion mise en place afin de protéger cette biodiversité.



## Des outils de communication régionale

L'année a vu le lancement d'un film de présentation du Conservatoire, d'une quinzaine de minutes, réalisé par Philippe Henry. Plusieurs membres bénévoles et salariés ont participé à sa conception afin d'illustrer à la fois les différents milieux préservés, les six départements d'intervention mais aussi pour mettre en exergue le statut associatif du Conservatoire. La première diffusion aura lieu lors de l'Assemblée générale 2009.

Le numéro 2 d'Expli-Sites, le bulletin de liaison, a été édité en octobre 2008, ainsi que trois programmes d'animations, diffusés au cours de l'année aux adhérents et partenaires locaux et régionaux.

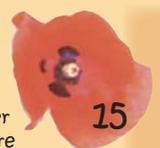


Tournage du film lors de la Soirée Loire nature autour de l'Île des Mahis Saint-Benoît-sur-Loire



Le Conservatoire s'est impliqué dans la conception du site portail d'Ecopôle, établissement public de la région Centre officiellement créé en 2008, en travaillant notamment sur des monographies agrémentées de nombreuses illustrations des principaux milieux naturels de la région, sur des fiches expliquant les différents moyens de protéger la nature et sur une carte régionale.

Le site Internet devrait être lancé officiellement en Brenne, en avril 2009.



## Des aménagements pour l'accueil du public

Les projets d'aménagement débutés en 2007 se sont poursuivis avec la conception des supports pédagogiques des Rives de Beaugency, en partenariat avec Loiret Nature Environnement pour ceux portant sur les oiseaux. Les échanges se sont maintenus avec la Mairie de Beaugency, qui adhérera dès 2009 au Conservatoire, autour d'un concours et d'une exposition lancés à l'occasion de l'inauguration du projet prévue en mai 2009.

Afin qu'avance le projet d'aménagement pour l'accueil de tous les publics sur l'Île de Bondésir, la première réunion du comité de pilotage a été organisée en fin d'année à Montlouis-sur-Loire.

Des panneaux conçus en 2007 ont été posés sur les sites du Pont et des Prairies de Beauvoir et deux nouvelles plaquettes ont vu le jour pour l'Eure-et-Loir, celle de l'Etang de la Benette, à Senonches, et celle des Marais, en accompagnement de la mise en place de la plateforme d'observation et de 3 panneaux, à Donnemain-Saint-Mamès.



Sentier sur l'Île de Bondésir  
Montlouis-sur-Loire



Puy du Chinonais  
Chinon, Beaumont-en-Véron

### Projet de valorisation des Puy

Après concertation avec les acteurs locaux, le Conservatoire a soumis au Conseil général d'Indre-et-Loire le tracé d'un sentier de randonnée pédestre pour relier les différents puy. En complément, 2 boucles de promenade sont proposées sur le Pérou et sur les puy de la Colline et Besnard. Le choix d'un livret d'accompagnement, plutôt que des panneaux, a été privilégié. Le projet pourrait être mis en oeuvre en 2010.



### Les Marais de Donnemain-Saint-Mamès : atout touristique et lieu pédagogique

L'année 2008 aura vu se concrétiser le projet de valorisation défini dans une étude préalable menée en 2006.

Ainsi, le 20 juin 2008 ont été inaugurés les aménagements du site consistant en la réalisation d'un observatoire doté de panneaux informatifs sur l'histoire, l'écologie et la gestion des marais ; l'aménagement et la restauration en toit de roseaux de l'ancien lavoir et l'édition d'une plaquette de découverte. Un écomètre mis en place en septembre permettra de dénombrer la fréquentation de l'observatoire dès 2009.

L'année 2008 a aussi été celle de la réalisation d'un projet éducatif de découverte de l'environnement destiné à la classe de CM2 du groupement scolaire Donnemain, Saint-Christophe, Conie. Bâti en six séances alternant terrain et classe, ce projet a abouti à l'animation par les enfants d'une séance de découverte adressée à la classe jumelée d'Orgères-en-Beauce.

La matinée du 20 septembre, une permanence s'est tenue à l'observatoire des Marais dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. Une quinzaine de visiteurs a ainsi pu prendre la mesure de l'intérêt culturel et écologique des marais.



Inauguration des aménagements sur les Marais  
Donnemain-Saint-Mamès

## De nouveaux aménagements sur le Pont

Depuis quelques années, le site du Pont devenait un terrain de jeu pour quads et motocross. Afin d'éviter de nouvelles invasions d'espèces « mécaniques polluantes » et conformément au plan de gestion rédigé en 2004, une barrière a été installée à l'entrée du site par l'association d'insertion « le Relais ». Quatre panneaux « site naturel préservé » ont également été disposés sur les secteurs sensibles à la fréquentation tels que les zones de pelouses sur sable. De plus, un panneau d'information a été placé à l'entrée du sentier afin d'informer les promeneurs sur l'intérêt patrimonial et historique de cet espace naturel. Il fait également apparaître la réglementation en vigueur afin de ne pas dégrader le milieu ou déranger les espèces.



Panneau à l'entrée du Pont Farges-Allichamps



Animation sur les Rives de Beaugency

## Dynamique autour des Rives de Beaugency

La dynamique lancée autour du projet d'aménagement, la forte implication de la commune et le soutien du conservateur bénévole, ont permis de mener un certain nombre d'actions. Cinq sorties sur le site ont été proposées dont trois gratuitement, car soutenues par la commune, et deux dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. Elles ont réuni 150 personnes dont de nombreux balgentiens.

Une exposition a été organisée avec l'office du tourisme et a concerné 300 personnes. Une rencontre a eu lieu avec le service du patrimoine de Beaugency afin d'organiser la communication sur les sorties et de programmer les actions 2009, dont l'inauguration des aménagements prévue en mai. Le travail de conception des panneaux, plaquette et livret a commencé.

# Animation du réseau des conservateurs



Visite de la forêt des Mousseuses à la Ferté-Vidame, lors de la réunion départementale des Conservateurs d'Eure-et-Loir

Six nouveaux conservateurs se sont portés volontaires, suite à des contacts avec les équipes des antennes, et ont rejoint le réseau en 2008. La mise en place de la charte des conservateurs a permis l'actualisation d'une liste de personnes motivées par des missions diverses allant de la représentation locale à la surveillance du site, en passant par la réalisation d'animations ou d'inventaires...

2008 aura permis, grâce notamment à l'implication d'Alain Thomas, représentant des conservateurs au Conseil d'administration depuis la plénière 2007, d'animer davantage le réseau et de proposer un certain nombre d'outils.

Afin d'améliorer la lisibilité de l'action Conservatoire et de mettre à disposition des informations de référence, des guides du conservateur bénévole ont été diffusés.

Un nouvel outil a été lancé : une liste de discussion sous Yahoo groups. Consacrée aux conservateurs et administrateurs du Conservatoire, elle favorise des échanges réguliers, depuis des sujets liés aux sites jusqu'à des sujets plus transversaux. Lancée fin août 2008, cette liste de discussion compte 72 membres et a déjà permis l'échange de 170 messages. Afin de favoriser, là encore, la connaissance des membres et les contacts entre eux, un annuaire du Conservatoire est également en cours de réalisation grâce au renseignement de fiches.

Parallèlement, une nouvelle enquête, la précédente datant de 2002, visant à mieux connaître les conservateurs et à cerner leurs attentes et perceptions a été lancée en octobre. Ses résultats seront discutés lors de la plénière des conservateurs prévue en mars 2009. Des réunions départementales des conservateurs ont été organisées dans le Loiret, l'Eure-et-Loir, le Cher et l'Indre et ont permis des échanges entre équipe salariée et conservateurs, tout cela dans un cadre convivial, comprenant la visite de sites.

# Bilan financier

## Les recettes

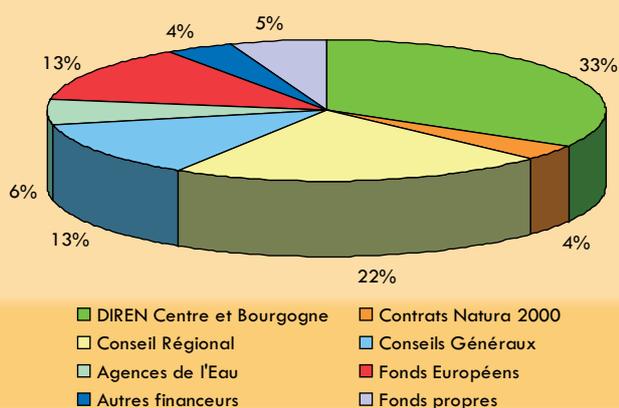
Comme en 2007, une stabilisation de l'ensemble des recettes propres (animations, CMD ...) et du nombre d'adhérents est constatée sur l'année écoulée. On peut s'interroger sur la non fidélisation de ces derniers : le Conservatoire enregistre en effet l'arrivée de nouveaux adhérents alors qu'au moins autant ne renouvellent pas leur soutien !

## Les subventions

Les subventions d'exploitation 2008, avec un total de 1 463 501 €, sont en hausse par rapport à celles de 2007 (1 362 966 €). Les principales évolutions à noter sont :

- l'augmentation de la participation de l'Etat dans le cadre du financement des animations de sites Natura 2000 (113 725 €) et la signature de contrats Natura 2000 (55 073 € en 2008 contre 6 337 € en 2007) ;
- l'augmentation de la participation du Conseil général d'Eure-et-Loir (100 000 € en 2008 contre 60 000 € en 2007) ;
- l'importance prise par les fonds européens FEDER puisqu'ils interviennent maintenant en cofinancement de la plupart des actions du Conservatoire ;
- la baisse de participation de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne avec laquelle un contrat restauration entretien, pour la période 2008-2012, n'a été signé qu'en toute fin d'année ;
- enfin, notons l'aide significative, bien que ponctuelle, de la mairie de Donnemain-Saint-Mamès pour l'aménagement pour l'accueil du public sur le site.

Origine des subventions

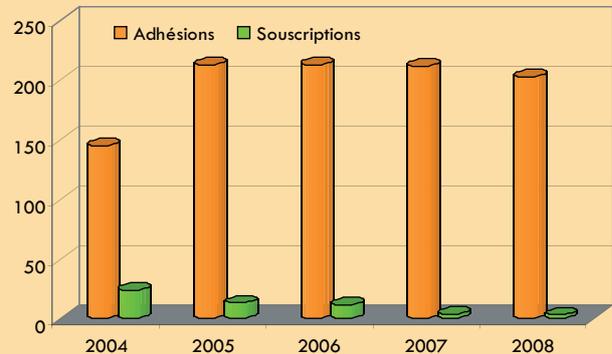


## Les moyens humains

### Le bénévole

L'activité bénévole au sein du Conservatoire est toujours aussi importante, tant qualitativement que quantitativement. Pour la première fois, nous avons pu, cette année, valoriser une partie du temps passé par

Evolution du nombre d'adhérents et de souscripteurs



les bénévoles du Conservatoire : il s'élève à 191 jours correspondant aux 15 personnes ayant répondu à notre enquête, cette dernière ayant été adressée à près de 80 personnes (Conseil d'administration, conservateurs et conseillers scientifiques). On peut donc conclure que le temps réellement passé est largement supérieur et on ne peut que souhaiter un meilleur retour lors de l'enquête 2009.

### L'équipe salariée

En 2008, des absences pour longue maladie et des problèmes budgétaires ont contraint le Conservatoire à apporter certaines évolutions à l'équipe salariée :

- Antenne Cher - Indre : l'absence de Renaud Doitrand et l'évolution de Serge Gressette vers un poste de coordinateur ont nécessité les embauches en CDD de Perrine Blanc et d'Adrien Chorein ;
- Antenne Indre-et-Loire - Loir-et-Cher : Ophélie Brette a quitté les bureaux de Châteauneuf-sur-Loire pour rejoindre ceux de Tours en remplacement de Marie L'Hospitalier partie en fin d'année 2007. Christelle Revel, coordinatrice de l'antenne, a démissionné : son remplacement est actuellement suspendu en raison de problèmes budgétaires ;
- Antenne Eure-et-Loir - Loiret : Rolland Paillat a été embauché en CDI suite au transfert d'Ophélie Brette. Karine Giffaut a annoncé son départ fin novembre et quittera donc son poste en janvier 2009 ;
- Bureau de Chartres : l'augmentation des missions en Eure-et-Loir a permis le recrutement en CDI de Marie Baudoin ;
- Siège : le poste de responsable administratif et financier occupé par Pierre Priol a dû être supprimé pour des raisons économiques (départ effectif en mars 2009).

Comme en 2008, les arrêts de travail (maternité et maladie) ont sérieusement perturbé l'organisation fonctionnelle du Conservatoire avec un total d'absences de plus de 2,5 équivalents temps-plein. L'année s'achève avec 23 salariés (dont 2 en CDD).



## La trésorerie

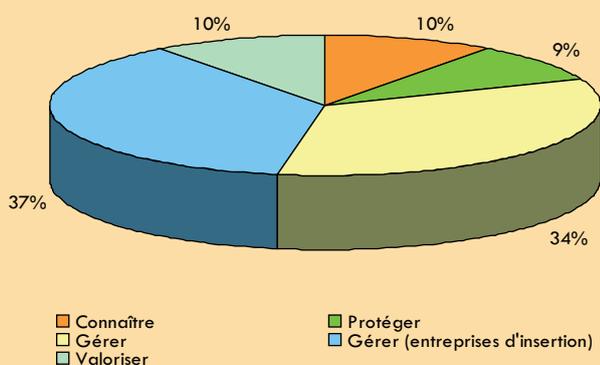
Les problèmes de trésorerie ont, cette année encore, été importants. Une solution est actuellement à l'étude pour pallier les décalages entre le paiement des charges du Conservatoire et l'encaissement effectif des subventions. Elle prendrait la forme d'un prêt réservé aux entreprises agréées solidaires dans le cadre du dispositif de la Loi Fabius de 2003. Nous avons donc sollicité et obtenu cet agrément. Malheureusement, la conjoncture économique actuelle ne nous a pas encore permis de recourir à cette solution.

## Les dépenses

### Les investissements et la maîtrise foncière

L'année 2008 a permis l'achat de nouvelles parcelles sur 2 sites pour un montant total de 55 809,19 €.

Répartition des investissements selon les axes CPGV



Les aménagements sur sites et les études sous-traitées représentent un volume global de dépenses de 583 947 € en 2008 (460 163 € en 2007). Cette augmentation s'explique notamment par la réalisation de travaux dans le cadre de contrats Natura 2000 et le lancement ou la réalisation d'aménagements importants sur certains sites (Les Marais et l'Île de Bondésir par exemple). Le graphique, ci-dessus, présente l'activité du Conservatoire en

2008 répartie suivant les 4 axes : connaître (études et plans de gestion), protéger (acquisition de sites), gérer (travaux et aménagements sur site) et valoriser (réalisation de plaquettes et panneaux).

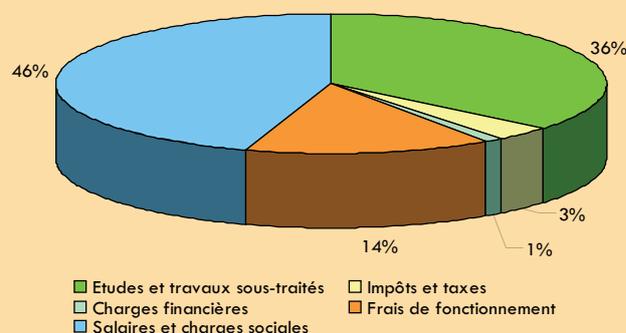
L'axe «Gérer» a été scindé en 2 parties pour mettre en valeur la part des travaux réalisés par des associations d'insertion professionnelle, ce qui a permis à ces structures de conforter le volet environnemental de leur activité ainsi que leurs capacités à réinsérer par le travail des personnes en difficulté.

### Le fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement de l'année 2008 s'inscrivent dans la tendance des années précédentes et on peut considérer que nous avons atteint un minimum de dépenses. La masse salariale totale chargée représente 720 360 €, soit une diminution de 626 € par rapport à 2007. On constate que les absences et vacances de postes ont permis d'atténuer l'impact des recrutements et des augmentations conventionnelles de la masse salariale (valeur du point, ancienneté...).

Certaines dépenses en matériel ont cependant été consenties en fin d'année afin de renouveler une partie du parc informatique et éviter ainsi d'éventuelles pannes.

Origine des dépenses de fonctionnement



## Conclusion sur l'exercice 2008

L'exercice 2008 génère une perte de 6 891 € alors que 2007 était déficitaire de 64 361 €. Ceci peut apparaître comme une amélioration de la situation mais ce serait oublier que des provisions pour risques ont été reprises sur l'exercice et génèrent un produit supplémentaire de 49 885 €. Sans ces écritures, nécessaires, le déficit de 2007 aurait été de 14 476 € et celui de 2008 de 56 776 €. Aussi on ne peut que déplorer de réelles difficultés économiques auxquelles le Conservatoire doit faire face et pour lesquelles des décisions ont d'ores et déjà été prises avec la suppression du poste de responsable administratif et financier et le non remplacement du poste de coordinateur à Tours. L'exercice 2009 risque donc d'être une année de transition pendant laquelle le Conservatoire sera amené à réfléchir tant au niveau organisationnel que fonctionnel. Un élément important de cette réflexion portera sur les moyens de mieux valoriser l'action Conservatoire et c'est en ce sens qu'un logiciel de gestion de projet et de suivi du temps de travail a été acheté en 2008 pour une mise en route au 1<sup>er</sup> janvier 2009.



Le Conseil d'administration de décembre 2008 à Orléans

# Renforcer les liens...

Les chantiers et travaux engagés par le Conservatoire en faveur de la biodiversité sont nombreux et diversifiés. Ils témoignent de la diversité des partenariats avec les acteurs impliqués dans la préservation du patrimoine naturel.

Quelques-uns retiennent particulièrement l'attention.

L'implication croissante des collectivités dans la maîtrise d'ouvrage de Natura 2000 constitue un enjeu d'avenir non négligeable. Il s'agira, en effet, d'assister ces nouveaux partenaires dans l'animation des sites Natura 2000 dans la continuité de ce qui avait été engagé avec l'Etat les années précédentes.

A travers les décisions prises dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, et notamment la Trame verte et bleue, l'appropriation par les décideurs des notions de réseaux écologiques, qui intègrent tout autant les espaces naturels remarquables que leurs liens fonctionnels, et de corridors, va nécessiter un véritable travail de mise en cohérence à l'échelle régionale.

En ce sens, un observatoire de la biodiversité qui permettrait de disposer d'une vision fine des enjeux et des actions, de proposer des interventions structurantes, d'assurer une meilleure diffusion de l'information auprès du public et qui réunirait l'ensemble des acteurs de la préservation de la biodiversité serait un véritable atout. Ce serait aussi un projet qui permettrait au réseau fédéré par Nature Centre et au Conservatoire de travailler en commun sur une réalisation d'envergure régionale, aux côtés des acteurs publics.



## Le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre

est une association loi 1901 dont l'objectif est la préservation des milieux naturels remarquables de la région. Son action se concentre autour de 4 axes : la connaissance des milieux, la protection de sites par le biais de la maîtrise foncière (acquisition) ou de la maîtrise d'usage (location, convention de gestion...), leur gestion et leur valorisation (ouverture au public, animations, opérations de sensibilisation...).

Le Conservatoire est membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels.



## En savoir plus

### Documentation

- Plans de gestion et études réalisés par le Conservatoire (CD-Rom).
- Plaquettes et fiches des sites préservés.
- Bulletin de liaison «Expli-Sites» n°21.
- Rapport d'activités 2008 exhaustif.

### Sites Internet

- Site des Rives de Beaugency (Philippe Bonin)  
<http://pagesperso-orange.fr/philippe.bonin/>
- Site des Terres de l'Orme (Jean-Claude Lechelon)  
<http://monsite.orange.fr/orchidalouis/page1.html>
- Site du Plan Loire Grandeur Nature : <http://www.plan-loire.org>
- Site de la fédération des Conservatoires d'espaces naturels  
<http://www.enf-conservatoires.org>

Toutes ces actions ont pu être menées grâce au soutien de :



Et sur certaines opérations, avec le soutien de :

- **Collectivités** : Conseils généraux du Loiret et de l'Indre, les 100 communes des sites et particulièrement Beaugency, Bonny-sur-Loire, Châteauneuf-sur-Loire, Saint-Benoît-sur-Loire, Dordives, Donnemais-Saint Mamès, Déols, Bléré, Montlouis-sur-Loire, Tours, Vierzon, Montrieux-en-Sologne...
- **Partenaires privés** : Fondation du Patrimoine, Fondation Veolia Environnement, Ligérienne Granulats, Cemex, GSM, Caisse d'Épargne Centre Loire.
- **Partenaires techniques** : agriculteurs partenaires, associations d'insertion, DDE, DDAF, Fédérations de pêche et de chasse, Chambres d'agriculture, PNR Loire Anjou Touraine, de la Brenne et du Perche, Conservatoire botanique national du bassin parisien, Conservatoire des Sites Naturels bourguignons, LPO Touraine, Maisons de Loire, associations du réseau Nature Centre...

Merci à tous nos adhérents, bénévoles et donateurs.

- **Directeur de publication** - Ninó-Anne Dupieux, Présidente,
- **Rédaction** : CPNRC/B. Allard, M. Baudoin, P. Blanc, F. Breton, O. Brette, A. Chorein, J.B. Colombo, P. Cotty, N-A Dupieux, A. Giffaut, S. Gonzaga, I. Gravrand, S. Gressette, D. Greyo, F. Hergott, M. Launay, L. Lestrat, C. Neyer, R. Paillat, L. Théophile, M. Vérité
- **Comité de relecture** : N-A Dupieux, M. Prévost, M. Théophile, CPNRC/antennes et siège
- **Conception/Maquette** - CPNRC/I. Gravrand,
- **Crédits illustrations** - CPNRC/ B. Allard, O. Brette, P. Cotty, A. Giffaut, S. Gonzaga, I. Gravrand, D. Greyo, S. Gressette, S. Gonzaga, F. Hergott, A. Movia, M. L'Hospitalier, M. Vérité // RNVL-B. Fritsch, P. Bonin, T. Cardinet, A. Ville, CSNB-A. Pissot, Journal de Gien
- **Imprimé par l'imprimerie Prevost Offset** : 90, rue Léon Foucault - BP 22 - ZA La Vallée - 45140 St Jean de la Ruelle - Tél. : 02 38 54 44 89

Imprimé sur du papier recyclé

## Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre

Association agréée par le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire et par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Siège social : 30, rue de la Bretonnerie - 45000 Orléans  
Tel. : 02 38 77 02 72 - Fax : 02 38 77 02 08

Courriel : [siège.orleans@conservatoire-espacesnaturels-centre.org](mailto:siège.orleans@conservatoire-espacesnaturels-centre.org)  
Site Internet : <http://cahiersnaturalistes.free.fr/cpnrc/>